Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 241

Rubrik: Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jura: le compte à rebours est commencé

Aller au-delà des propositions nées de la XVIe Fête du peuple jurassien, dépasser la revendication d'un plébiscite par le Rassemblement jurassien et les controverses inévitables qu'une telle « bombe » a soulevées, c'est reconstituer le « pari séparatiste » dans toutes ses dimensions. Le voici.

Un postulat de base, et qui semble répondre à la fois aux vœux secrets de la Confédération et à ceux du canton de Berne, paraît acquis : la création d'un nouveau canton suisse est désormais certaine. Peu importent, à ce niveau, les limites de son territoire, très limitées ou peu limitées. Se trouvent enfin et avant tout matérialisés les espoirs avoués, affirmés, d'une partie importante des militants séparatistes.

Bien sûr, entrer dans les détails, c'est cerner la dernière inconnue (on en oublie presque pour l'instant de parler des ayants-droit au vote inéluctable): les dimensions de ce nouvel Etat.

Le plus simple, pour imaginer les « nouvelles frontières » jurassiennes au simple plan géographique, est de passer en revue les districts concernés.

Ce n'est pas faire œuvre de devin que de rayer dès l'abord le district de langue allemande de Laufon (choisira-t-il Bâle-Campagne, Soleure ou Berne?) de la liste des futures composantes du Jura.

Pour les autres districts francophones, les choses sont moins bien définies :

- Le district de La Neuveville restera certainement bernois.. avec, peut-être l'amertume au cœur!
- Pour Courtelary, les dés sont jetés depuis longtemps, l'antiséparatisme étant devenu dans ce district une vertu civique!
- Le district de Moutier sera, de toutes façons, le grand perdant de l'opération : il sera immanqua-

blement écartelé. Tout va cependant se jouer autour de la ville de Moutier.

- Pour Delémont et les Franches-Montagnes, tout est dit.
- Le district de Porrentruy, quant à lui, va très certainement choisir le Jura. Et ce, probablement, après des luttes passionnées entre radicaux et PDC. A cet égard, une indication intéressante, la perte de la mairie de Porrentruy par les radicaux l'année dernière et la disparition de la majorité radicale au bénéfice d'une coalition PDC-socialiste.

Une telle répartition peut paraître prématurée ou schématique, elle n'en indique pas moins l'équilibre actuel des forces dans ces différentes régions et permettra de mieux situer les enjeux des luttes de ces prochaines années. Imaginons maintenant l'avenir.

Si, il y a encore peu, on se gaussait au simple énoncé de l'idée d'un canton du Jura (Nord) en prédisant à une telle entité toutes sortes de difficultés, aujourd'hui personne ne doute plus de la viabilité d'un futur nouveau canton. Et le diagnostic se précise si l'on examine attentivement l'évolution des différentes régions en cause sous les angles les plus révélateurs possible. Là, tout travail mené systématiquement ne peut être fondé que sur une comparaison du Sud et du Nord, sur une évaluation de leurs ressources respectives, et sur leurs chances de survie dans l'indépendance. La démographie, par exemple, fournit quelques sujets de réflexion importants. Il se trouve que la croissance est raisonnable au centre (surtout dans la ville de Delémont), alors que l'on enregistre des reculs non négligeables dans les régions périphériques du Jura. A noter, au plan qualitatif, que ce sont surtout dans le Sud les cadres qui s'en vont (plus, ou presque plus de professions libérales, d'ingénieurs, etc.).

Au chapitre de l'économie, le constat est net. C'est dans le Sud particulièrement que se multiplient les disparitions de sièges d'entreprises (Longines, par exemple). Et les vallées du Sud pâtissent en première ligne des difficultés structurelles qui affectent l'horlogerie et ses branches annexes. Facteur encore plus important, le réservoir local de main-d'œuvre semble asséché dans ces mêmes vallées (et comment cela jouera-t-il demain avec une frontière cantonale entre le Jura et la « partie nord » du canton de Berne ?). A contrario, le Nord pourra, au moins pour un certain temps compter sur les frontaliers et sur ses régions rurales. D'autre part l'insertion dans la zone de la Franche-Comté semble prometteuse d'un développement économique certain.

La « culture » elle-même fait la différence entre le Sud et le Nord. Deux exemples : le Jura Sud bénéficie de l'implantation d'écoles supérieures... hors du Jura Sud (à Bienne, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel) ; dans ce domaine, le Nord est son propre maître et s'organise autour des établissements de Delémont et de Porrentruy. Inégalité également en ce qui concerne la presse : aucun quotidien dans le Jura Sud ; deux dans le Jura Nord, « Le Démocrate » (radical) et « Le Pays » (PDC).

Un saut énorme également entre les deux régions examinées en ce qui concerne la vie civique. Aussi vivante que possible dans le Nord où deux partis relativement importants se partagent les électeurs, les radicaux et le PDC (avec une frange socialiste); menacée par une évolution vers le poujadisme et l'Action nationale dans le Sud où l'organisation des trois partis existants est minime. Dans une perspective plus générale, mais qui a une incidence nette sur le volume de main-d'œuvre à disposition par exemple, il faut enfin noter que dans le Nord (catholique et rural surtout) vivent plus de familles nombreuses que dans le Sud, protestant et urbain dans sa majorité.

Les conclusions d'une telle analyse s'imposent d'elles-mêmes si l'on s'efforce d'imaginer l'évolution des trois parties du Jura au cas où un canton à territoire limité venait à voir le jour.

Pas trop de problèmes pour Laufon, intégré déjà à la Regio basiliensis.

Une expérience politique enthousiasmante (passage progressif de la tradition juridique « ber-

noise » à un statut correspondant mieux au génie et aux besoins du Jura) pour le Nord qui bénéficiera de l'élan de l'indépendance.

Pour le Sud, pas de grands changements à attendre, sinon que tout mouvement revendicatif aura disparu, que la francophonie perdra à court terme ses derniers défenseurs (le pourcentage des francophones dans le canton de Berne deviendra « négligeable »), que la dépopulation s'accélérera au profit, surtout, de Bienne, cette ville prenant le relais de la « colonisation » culturelle.

A ce stade, le parti séparatiste subsistant, ne s'agitil pas de tout faire pour éviter l'éclatement du Jura et éviter les inégalités de traitement esquissées ci-dessus ? Seule issue possible actuellement, étudier sérieusement la proposition Lüthy qui prévoit deux demi-cantons.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

On l'avait bien dit

- Vous avez vu, Allende?
- Encore une « divine surprise »!
- Dans tous les cas, moi, je suis ravi.
- Vous n'êtes pas le seul! La direction du Comptoir, qui va pouvoir inviter le Chili, l'an prochain...
- ... Et le Comité unitaire, qui va pouvoir se reformer pour manifester!
- C'est chic, ça : je sens qu'on va me demander de signer...
- En attendant, vous écrivez un article!
- Faut bien passer le temps... Et le Conseil fédéral, qui va pouvoir reconnaître le nouveau gouvernement!
- Et autoriser les exportations d'armes en direction de Santiago!
- Il n'autorisait pas, jusqu'ici?
- Je ne crois pas... Vous savez bien que nous n'importons pas d'armes vers les pays où la situation n'est pas stable. On est très ferme, sur ce point. Tandis que maintenant, avec ces colonels, l'ordre va régner!

- Ah! c'est vraiment une bénédiction...
- Et les Russes, donc, comme ils doivent être contents!
- Ça justifie leur intervention en Tchécoslovaquie. « Vous voyez ce qui se serait passé, si nous n'étions pas intervenus... », qu'ils diront.
- Et ça justifie plus encore la politique de Nixon au Vietnam!
- C'est bien mon avis... En fait, ça justifie beaucoup de monde.
- Par exemple, mon ami Handbuch, qui expliquait très bien que la chute d'Allende montre qu'un régime socialiste n'est tout simplement pas possible...
- Mais c'est l'évidence! Voilà combien de temps qu'on le leur dit? Seulement, ils ne veulent pas entendre.
- L'ennui, c'est que ça démontre de manière tout aussi lumineuse la thèse de l'extrême-gauche, selon laquelle une révolution de type « réformiste », une révolution « légaliste », fait le jeu de la réaction et aboutit fatalement à la catastrophe. Et que seule la violence...
- L'Histoire est pleine d'enseignements!
- Et des enseignements les plus divers : il y en a pour tous les goûts...
- En somme, les seuls dont on est sûr qu'ils avaient tort, c'est le Président Allende et ceux qui lui restaient fidèles...
- Naturellement!
- Alors que maintenant, tout le monde est content.
- Sauf les travailleurs chiliens, peut-être...
- Les travailleurs chiliens, est-ce que cela compte en regard de l'immense masse des honnêtes gens ?
- Non, bien sûr... Mais nous risquons d'avoir un trente-quatrième pays où la torture sera « institutionnalisée »... Aux côtés de la Grèce, du Portugal, du Brésil...
- La torture... C'est vrai que c'est regrettable. Mais on exagère, savez-vous? Et puis, là encore, en regard de l'ordre et de la tranquillité des fortunes, ça ne fait pas le poids.

 J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Fusion à l'extrême-gauche

Les magazines d'extrême-gauche « Agitation » et « Focus » annoncent qu'ils fusionnent. Ils espèrent ainsi accroître leur audience comme alternative à la presse « bourgeoise ». La première édition commune paraîtra en novembre. Notons que la diffusion de ces deux revues s'effectue aussi bien par des kiosques que par des circuits militants.

Interrogations jurassiennes

- La « Neue Zürcher Zeitung » publie une série d'articles sur le Jura, car elle est d'avis que la question jurassienne sera au centre des débats cet automne et cet hiver. Les études de cette série portent ou porteront sur les problèmes géographiques, historiques, démographiques, politiques et économiques du Jura. Le mensuel réformé « Sämann », qui est largement diffusé dans de nombreuses paroisses bernoises, a consacré pour sa part une bonne partie de son numéro d'août au problème jurassien. A noter que deux des clichés illustrant les articles montraient des drapeaux jurassiens et un seul des drapeaux et des écussons bernois. L'écrivain Erwin Heimann signait l'article introductif. Sa conclusion : « Y a-t-il une solution au conflit jurassien? Actuellement, en considérant les partenaires et les non-partenaires au dialogue, je n'en vois pas. Elle n'apparaîtra que lorsque des plus lourds soucis nous réuniront. »

Les imprimeurs et la presse

— Au chapitre de la presse, signalons un article de Hans Rudolf Hilty dans « AZ » sur l'importance des transformations structurelles dans l'imprimerie sur le cartel des imprimeurs : une lutte sans pitié sur les prix est née de l'accroissement des capacités de production ; d'où l'abandon par les imprimeurs des obligations contractées envers des journaux ayant besoin de soutien.